



VILLE DE LEWARDE

FÉVRIER 2023

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

J'ECRIS MON NON

L'activité de la vie municipale est toujours aussi intense ainsi que celle du mouvement associatif qui présente son bilan et ses perspectives.

En même temps, l'actualité qui domine est la forte mobilisation contre la réforme des retraites.

Je partage cette détermination et j'écris mon NON à ce projet de loi.

Les discussions que j'ai eues avec les citoyens témoignent de la dure réalité : « j'ai 65 ans et je dois encore travailler jusqu'à 67 ans pour 1100 € brut de retraite, je suis déjà en retraite pour une pension de misère. »

7 personnes sur 10 sont contre ce projet. Je reste convaincu qu'une autre réforme est possible, celle de partir en retraite à 60 ans et en bonne santé.

C'est mon point de vue, il n'est pas à prendre ou à laisser mais à discuter.



Alain BRUNEEL,
Maire

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

La municipalité recrute pour les sessions de printemps du 17 au 24 avril et d'été du 10 juillet au 4 août des animatrices et animateurs titulaires du BAFA ou stagiaires en vue de l'obtention du diplôme.

Les candidatures sont à adresser par courrier à Monsieur le Maire au plus tard pour le 24 février. Dans ce courrier, une lettre de motivation sera jointe à une copie du diplôme.

19 mars 1962

La population est invitée par la municipalité et la FNACA à participer à la commémoration nationale.

Le 19 mars 1962, à midi, un cessez-le-feu prend officiellement effet suite aux accords d'Evian signés le 18 mars. C'est la fin de huit ans de guerre en Algérie.

Rendez-vous à 10 h, rue du 19 mars 1962. Le cortège se rendra aux monuments aux morts puis à la salle des fêtes en fin de cérémonie.

Médailles du travail

Le 1^{er} février, les médaillés du travail de la « promotion » du 14 juillet ont été invités par la municipalité.

5 personnes ont été honorées : Messieurs Planchon, Paquet, Olejniczak, Slupski et Madame Siodniak.
Les récipiendaires ont reçu leur diplôme ainsi qu'un petit cadeau.
Le verre de l'amitié a conclu cette réception.



Coupures de courant (rappel)

Leur éventualité n'est pas complètement écartée. Elles pourraient mettre en danger des vies.

Des personnes sont utilisatrices d'appareils médicaux qui nécessitent une utilisation continue d'électricité. Cette énergie est indispensable à leur confort de vie et son absence pourrait être préjudiciable à leur santé.

Aussi faut-il qu'elles joignent le plus rapidement possible le service d'accueil de la mairie physiquement ou par téléphone 03 27 97 37 37 pour que leur situation soit connue des autorités.

Ecole maternelle

Les parents sont invités à inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre. Les inscriptions sont ouvertes aux enfants nés en 2021 (avant le 31 août), 2020, 2019 et 2018.

Pour les enfants nés en 2021, les inscriptions seront provisoires et l'accueil se fera en fonction des places disponibles. Si besoin, une liste d'attente sera établie en fonction du mois de naissance.

Quelles démarches ?

- 1- adresser une demande par courrier à Monsieur le Maire pour obtenir un accord à l'inscription.
- 2- prendre rendez-vous un lundi après-midi à partir du 20 mars auprès de Madame la directrice par téléphone au 09/77/80/89/22 ou par courriel : ce.0595667p@ac-lille.fr.
- 3- inscrire l'enfant en vous rendant à l'école Victor Hugo. Pour le jour de l'inscription, vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'une pièce d'identité, de l'accord écrit de Monsieur le Maire.

Marché

Rappel : place Elsa Triolet,

-tous les samedis matin dès 9 h 30, produits issus de maraîchage bio local, pâtisserie,

-les 2^{ème} et 4^{ème} samedis matin, vente de produits d'épicerie éco responsable, en vrac, zéro déchet et vente de bière artisanale, selon disponibilité qui sera annoncée.

-tous les mardis dès 15 h, vente de crêpes, soupes, ...

-les jeudis matin de 8 h à 12 h, vente de produits de la mer en direct de Boulogne/mer.

Rappel : place des Vésignons,

-les 3^{èmes} samedis du mois, dès 15 h 30, vente de fromages et produits laitiers

Restauration scolaire

Une hausse des tarifs se révèle inévitable.

Le prestataire a alerté la municipalité de la hausse de ses tarifs. Il doit faire face, entre autres, à l'augmentation du coût des denrées alimentaires de plus de 19 %, l'augmentation du coût de l'énergie de plus de 50 %, de l'augmentation du SMIC de plus de 8 %.

Dans le but de garder la maîtrise des dépenses communales, à compter du 1^{er} avril, une modification du prix des repas sera appliquée.

-repas élève en maternelle : 2,35 € au lieu de 2,10 €

-repas élève en élémentaire : 2,55 € au lieu de 2,25 €

-repas adulte : 4,05 € au lieu de 3,60 €

Le tarif de la garderie périscolaire reste inchangé à 1,20 € de l'heure.

P.M.I

Protection Maternelle et Infantile

Les consultations de PMI ont lieu le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin, dans les locaux de la MNS de GUESNAIN, au 462 rue Guy Moquet.

Prise de rendez-vous au 03 59 73 19 30

Vœux de la municipalité

Le vendredi 20 janvier, 250 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Madame Maryline Lucas, conseillère départementale et de nombreux maires ou représentants des communes voisines ont honoré de leur présence cette manifestation.



Les élues: Mesdames Amandine Duquesnoy, Virginie Fourmaux, Nathalie Karolewicz et Emmanuelle Madoux ont introduit les différents orateurs et les moments festifs de la soirée. Les intervenants ont présenté leurs vœux les plus chaleureux à la population.



L'harmonie municipale a offert aux spectateurs des interludes musicaux de grande qualité.

Madame Jade Hosselet, Lewardoise, a ravi le public par l'interprétation de chants d'une grande difficulté vocale.



Monsieur Alain Rollos, conseiller délégué à la citoyenneté, a présenté les 4 filles et les 4 garçons du conseil municipal des enfants. Trois d'entre eux sont intervenus pour présenter les raisons de leur engagement.



Monsieur Léger, adjoint à l'environnement, a présenté le label « commune zéro déchet », récompense obtenue du SIAVED pour l'investissement de la commune à lutter contre la prolifération des déchets sur le territoire. Il a rappelé l'investissement de l'école Salengro sur le thème de l'environnement qui a valu à l'établissement le prix ministériel national des éco-délégués.



Madame Julie Sticker, directrice générale des services, a évoqué les difficultés budgétaires auxquelles est confrontée la commune par l'augmentation importante du coût des énergies. Elle a aussi regretté la prolifération exponentielle de nouveaux règlements, de nouvelles normes à respecter dans la gestion communale. Elle a rappelé que le code général des collectivités territoriales a triplé de volume en 10 ans.

Elle a remercié les agents communaux pour leur efficacité à remplir leurs différentes missions. Ces femmes et ces hommes composent une trame humaine solide, motivée et respectueuse.

Madame Sticker a regretté dans son propos que le personnel soit parfois victime de propos déplacés de citoyens irascibles, provocateurs ou impolis.



Monsieur Alain Bruneel, maire de Lewarde, a placé son intervention sous le signe des retrouvailles qui suivent les années antérieures difficiles vécues par l'ensemble de la population. Il a exprimé sa satisfaction de retrouver les habitants en présentiel.

Les années précédentes ont été marquées par des actes de solidarité et d'engagement de la part de la population et des soignants. On ne pouvait plus se serrer la main mais on s'est serré les coudes.

Aujourd'hui encore, « Mon hôpital, c'est aussi une de mes batailles » a-t-il dit. En effet, si l'hôpital a été sous tension pendant la période COVID, les difficultés dans sa gestion humaine ne sont pas effacées. La mobilisation (21 rassemblements) a permis que la fermeture des urgences pédiatriques en septembre 2022 soit de nouveau ouverte la nuit, que le service de gastro-entérologie de 23 lits fermés en octobre 2022 soit ouvert le 2 janvier avec 8 lits.

De façon générale, l'offre de soins à l'hôpital de Douai est menacée.

Il a souhaité la paix dans le monde et plus particulièrement en Ukraine, si proche de nous.

Il a regretté que les dotations de l'Etat pour les missions confiées aux collectivités poursuivent leur diminution. Depuis 2010, la commune a perdu 224 989 €. La crise énergétique qui touche les particuliers frappe encore davantage les collectivités qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire.

Le conseil municipal a adressé une motion à l'Etat pour que les collectivités en bénéficient.

La préparation du budget communal à venir va être un véritable casse-tête.

Il a annoncé que c'est avec audace, pugnacité et persévérance que la commune doit chercher des solutions.

Elle doit réaliser des économies d'énergie. Le groupe scolaire et son restaurant seront les premières cibles.

Des devis pour des travaux d'isolation sont en cours. Les services d'ingénierie du SCOT sont en appui du projet.

Noréade a été sollicité pour une vérification systématique de l'état des canalisations avant tous travaux de voirie.

Cela pour éviter la prolifération autant que possible des « trous » sur une voie publique rénovée.

La vie associative est une force vive de la commune. Monsieur le Maire a remercié les bénévoles des 40 associations pour leur engagement.

Que serait le village sans les associations et sans les commerçants et artisans ? La ville compte 27 sièges sociaux. 12 ont été créés depuis 2020.

Pour compléter l'offre commerciale et rendre service à la population, des commerçants nomades s'établissent chaque semaine ou chaque mois dans la commune.

Une bonne nouvelle : une mini-crèche de 12 lits sera en service en février, place Elsa Triolet.

La gratuité des transports urbains montre son efficacité. Elle est bonne pour les porte-monnaie et le climat. Elle a été effective en 2022. « C'est un combat que j'ai mené avec les élus, les parents d'élèves, les citoyens et syndicats » a déclaré M. Bruneel. Elle a été possible grâce à la volonté des maires, de la CCCO et de Douaisis aggro.

M. Bruneel a conclu son intervention en s'adressant au conseil municipal des enfants pour les idées créatives qu'il développera, aux éco-délégués de l'année scolaire 2021-2022 qui ont porté le nom de la commune jusqu'au ministère de l'éducation nationale, aux différents animateurs de la soirée et à l'équipe municipale pour sa collaboration dynamique aux destinées de la commune.

La municipalité remercie Messieurs Collot, Parquet, Planchon, et Madame Delannoy pour leur participation active au buffet apprécié des invités.

Nettoyage de printemps

La municipalité, en votre nom, s'est inscrite dans l'action proposée par la région Hauts-de-France. Cette opération s'étale sur les 2 jours. En 2022, l'action s'est déroulée avec succès dans notre ville.

La société de chasse affiliée à la fédération des chasseurs du Nord a confirmé sa participation à la collecte des déchets ainsi que le conseil municipal des enfants.

Il est proposé à chacune et chacun de participer au ramassage des déchets en ville ou sur les chemins.

Cette opération ville propre ne peut réussir qu'avec la participation active et nombreuse des habitantes et des habitants. Elle est ouverte à toutes les personnes sensibilisées par la problématique des déchets : habitants, agriculteurs, membre d'associations, ...

Comment participer ?

Rendez-vous à 9 h un des deux jours (ou les 2 jours) suivant vos disponibilités à la salle Edouard Pot. Après un moment de convivialité autour d'un café de bienvenue, les participants ramasseront par petits groupes les déchets rencontrés dans un secteur de la ville. La durée prévisible de l'action est d'une heure à une heure trente.

Les gants de protection, les sacs poubelles seront fournis par une dotation du conseil régional ... Toutefois, si vous le pouvez, prévoyez des gants personnels au cas où le nombre proposé ne serait pas suffisant ou si les tailles proposées pourraient ne pas vous convenir.

Santé environnementale

Les perturbateurs endocriniens : la menace invisible.

Le système endocrinien réunit plusieurs glandes qui sécrètent des hormones : thyroïde, ovaires, testicules, hypophyse ... Les perturbateurs altèrent l'équilibre de ce système et sont nocifs pour l'organisme et ce à des doses infinitésimales.

Un perturbateur endocrinien est une substance chimique qui va prendre la place d'une hormone comme un leurre, un virus dans un ordinateur.

Il peut limiter ou bloquer l'action d'une hormone, perturber sa production, son transport, son élimination et sa régulation.

Il pénètre dans le corps par inhalation, par contact cutané, par ingestion.

Les risques les plus courants sont des entraves au bon développement de l'enfant : puberté précoce, diabète, obésité, mauvaise qualité du sperme, ou apparition de certains cancers (sein, prostate, testicule).

On retrouve des perturbateurs endocriniens dans beaucoup d'objets du quotidien : produits alimentaires, cosmétiques, meubles, produits d'entretien, les revêtements anti-adhésif, anti-tâches, hydrofuges ... ou encore l'air ambiant. Même les insectes subissent les effets des perturbateurs endocriniens.

Si le corps humain est exposé à plusieurs produits nocifs simultanément, l'effet « cocktail » est encore plus dangereux. Plus de 800 substances chimiques ont des propriétés perturbatrices endocriniennes avérées ou suspectées dont les pesticides.

Les effets néfastes peuvent être observés sur plusieurs générations.

Quelques interdictions sont en vigueur : interdiction du bisphénol A dans les biberons et tétines depuis 2013 et dans les contenants alimentaires depuis 2015, interdiction de certains parabènes dans les cosmétiques,

Mais aussi des obligations. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi Anti Gaspillage oblige les industriels à afficher les substances nocives dans les produits de consommation. Encore faut-il y être attentif !

Si on ne peut éviter complètement les perturbateurs, on peut s'en prémunir.

Suite le mois prochain

Travaux

Les avaloirs de la commune ont été nettoyés entre le 1^{er} et le 20 février.

Une bonne nouvelle

Les insecticides « tueurs d'abeilles » utilisés pour traiter les semences de betteraves à sucre sont définitivement interdits d'utilisation.

Collecte

Pour éviter le gaspillage des ressources naturelles rares ou présentes en quantité limitée dans la nature, l'école R. Salengro a élargi sa collecte. La municipalité s'associe à ce projet et propose ainsi un deuxième point de collecte en mairie.

Ces emballages seront recyclés.

Le programme TERRACYCLE permet d'obtenir des points qui transformés en € sont reversés à la coopérative scolaire.

Le détail est à découvrir sur le site de la mairie.

Stop pub

Et pourquoi pas vous ? L'affichage d'un stop pub sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage de papier par le biais des prospectus. Ces stop pub sont à retirer en mairie.

Chaque année, un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de prospectus. Cela signifie qu'entre 800 000 et 900 000 tonnes de prospectus publicitaires sont donc distribués dans les boîtes aux lettres françaises

Un arbre adulte abattu produit environ 40 kg de papier. Si 100 % du papier provenait de fibres nouvelles, nous aurions besoin de l'équivalent de plus de 20 millions d'arbres pour produire une année de prospectus en France. Heureusement, l'industrie papetière utilise entre 30% et 40% de fibres recyclées.

La quantité de fibres nouvelles nécessaires pour produire une année de prospectus correspondrait quand même, selon une estimation de 2021, à l'équivalent de 12 millions d'arbres.

Cela ne signifie pas strictement que 12 millions d'arbres ont été abattus en 2021 car certaines fibres nouvelles proviennent de déchets de l'industrie du bois. C'est pour cela que l'on parle d'équivalent.

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple, apposer l'autocollant STOP PUB.

L'éco geste est soutenu par le ministère de l'écologie depuis 2004 et permet de réaliser de sérieuses économies à l'échelle du pays.

Assemblées Générales

En ces mois de janvier et de février, de nombreuses associations ont tenu leur assemblée générale.

Le Clos Saint Rémi

Le 24 janvier, en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus, les adhérents de la confrérie du Clos Saint Rémi se sont réunis.

Monsieur Jean-Marc Guénez a présidé l'assemblée.

Les vignerons se sont rencontrés le samedi matin pour entretenir la vigne et parfois en semaine en fonction de leurs disponibilités et de l'urgence des travaux à réaliser.



Cette année, les vendanges ont été très médiocres à cause des conditions météorologiques, mais aussi d'une qualité de sol médiocre. Une étude a été commandée auprès d'un expert afin d'évaluer les assolements nécessaires et aussi pour obtenir des conseils sur le cépage le plus adapté à notre climat. La volonté de la confrérie est de remplacer tout ou partie des pieds actuels. L'avenir de la vigne en dépend.

Le rapport de trésorerie présenté par M. Christian Fargeas et adopté à l'unanimité, révèle que la confrérie est à la recherche urgente de sources de financement pour acheter les ceps.

Point positif, un partenariat avec l'école Salengro de Lewarde s'est concrétisé.

Le projet pédagogique concerne les 2 classes de CE1-CE2 et s'étalera sur 3 ans. Les élèves seront sensibilisés au travail de la vigne, de la plantation jusqu'aux vendanges.

Les élèves ont découvert la vigne le 2 décembre 2022. Ils ont été accueillis par une délégation de vignerons portant les habits de la confrérie. Leurs nombreuses questions ont prouvé leur intérêt.

Avec ce projet, La Confrérie du Clos St Remi souhaite reprendre l'idée initiale qui était, à la création de l'espace vigne, d'associer les élèves.

Le rapport d'activité présenté par Madame Françoise Bogaczynski a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire, dans son intervention, a souligné l'attachement de la municipalité à l'association unique en son genre dans le Douaisis. Il s'est déclaré prêt à examiner des demandes de soutien.

Le conseil d'administration est composé de 8 membres. Il a élu le bureau composé d'un président : M. Jean Marc Guénez, d'une secrétaire : Madame Françoise Bogaczynski, d'un trésorier : M. Christian Fargeas.

Harmonie municipale

Le 26 janvier, en présence de nombreux élus, M. Maxime Briez a présidé la réunion.

L'association compte aujourd'hui 50 membres : 25 élèves à l'école de musique et 25 musiciens à l'harmonie.

Monsieur Maxime Briez, président, a remercié en préambule, toutes les personnes qui donnent de leur temps (et parfois beaucoup) pour animer l'association.

Madame Isabelle Léger, secrétaire de l'harmonie, a présenté le rapport d'activités. L'harmonie a participé en 2022 à l'inauguration de la fête à la châtaigne et a défilé dans la brocante. Elle a participé à toutes les commémorations patriotiques (sauf le 14 juillet). Elle a offert deux concerts en juin et en décembre aux Lewardois et s'est déplacée à Flines-les-Râches en fin d'année.

Suite à leur évaluation, les élèves de l'école de musique ont reçu leur diplôme le 16 juin.



Monsieur Guillaume Lourdelle-Theron, trésorier, a fait la présentation du bilan financier de l'harmonie. Les différents rapports : moral, d'activité, financier ont été votés à l'unanimité.

Monsieur Sébastien Pronier, directeur de l'harmonie et de l'école de musique, a tracé des perspectives associatives ambitieuses pour 2023 qu'il compte soumettre pour accord aux musiciens.

Monsieur Maxime Briez, président, a souligné le coût important de l'entretien des instruments, il a manifesté le désir d'ouverture des prestations musicales à d'autres communes en partenariat avec les harmonies locales.

Il a remercié la municipalité pour son aide indispensable au bon fonctionnement et au développement de l'harmonie. La municipalité finance les salaires des professeurs de musique.

Il a rendu hommage au travail réalisé par Madame Isabelle Léger qui depuis 1989 a rempli les fonctions de secrétaire ou de présidente. Elle quitte le conseil d'administration tout en demeurant musicienne.

Madame Emmanuelle Madoux, conseillère déléguée à la vie associative et Monsieur André Léger, adjoint représentant Monsieur le Maire ont souligné la qualité des prestations de l'harmonie avec l'espoir d'un public encore plus nombreux en 2023 pour assister aux concerts. Ils ont souligné le dynamisme de l'association qui ne manque pas de projets ambitieux.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Il a élu le bureau dont le président M. Maxime Briez, le secrétaire M. Colas Lancez, le trésorier M. Guillaume Lourdelle-Theron.

Le savez-vous ? L'harmonie a soufflé sa 92^{ème} bougie. Créée en 1931, elle a été fondée sous le nom : « Les volontaires de Lewarde » pour devenir « harmonie municipale de Lewarde » le 23 février 1988.

Un regret : ses 90 ans ont été escamotés à cause du COVID.

Le Comité d'Animation Lewardois

Le 27 janvier, Madame Nina Lahssen a convié les membres du CAL. Les nombreux élus présents ont témoigné leur soutien à l'équipe dynamique qui donne de son temps au service de la population. Cette association a été porteuse, en 2022, de nombreux projets aboutis. A son actif, la fête de la musique, une journée d'animation jeux pour les enfants, l'organisation de l'inauguration de la fête de



la châtaigne, une soirée moules-frites, le trail de la châtaigne, une course scolaire, la vente des truffés, une « boum » des enfants, une brocante, une animation musicale, une soirée dite de « remerciement », la participation à « octobre rose », le réveillon de la nouvelle année.

Certaines de ces manifestations ont permis des partenariats avec d'autres associations.

Les bilans d'activité et financier présentés respectivement par *Madame Audrey Lourdelle-Theron* et *Madame Marie-Aude Masson* ont été votés à l'unanimité.

Madame Nina Lahssen a remercié chaudement Madame Danièle Pot et son mari Maurice qui ont décidé que l'heure était venue de quitter le conseil d'administration. Très investis dans l'association pendant de longues années Danièle (14 ans de présence) et Maurice (9 ans d'activité) n'ont jamais compté le temps passé au service du CAL.

Des projets festifs sont d'ores et déjà prévus pour 2023 année de l'anniversaire des 40 ans de la châtaigne. La présidente du CAL a annoncé qu'une réflexion était menée pour que ce moment festif fasse date.

Le bureau a été élu dont la présidente Madame Nina Lahssen, la secrétaire Madame Amandine Duquesnoy, la trésorière Madame Marie-Aude Masson.

Monsieur le Maire a félicité le CAL pour ses bientôt 40 années de présence et s'est réjoui de l'arrivée de nouveaux adhérents. Il a indiqué que le CAL était indispensable pour animer la commune et s'est déclaré heureux que les enfants ne soient pas oubliés dans la programmation des activités.

L'Amicale Laïque

Le mardi 7 février, ce fut au tour de l'Amicale de réunir ses adhérents. Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations a représenté la municipalité.



Monsieur André Léger, président, a ouvert l'assemblée en remerciant les Amicalistes pour leur engagement sans faille et leur présence active aux manifestations.

Il a souhaité que l'association accueille cette année de nouveaux adhérents.

Madame Audrey Lourdelle-Theron a souligné la coopération avec l'association des parents d'élèves (malheureusement en sommeil depuis septembre) qui a permis de financer des actions communes au service des écoles : émission avec Radio Scarpe Sensée pour des élèves de CM2, participation au financement d'une structure modulable pour l'éducation physique les élèves de maternelle.

L'amicale a aussi pris en charge les droits d'entrée d'une séance au cinéma Jacques Tati pour tous les élèves de l'école élémentaire, elle a participé au financement de la sortie scolaire de fin d'année à Nausicaa et au Cap Blanc Nez pour ces mêmes élèves, elle a pris en charge les entrées à l'auditorium de Douai pour les élèves de l'école Victor Hugo.

L'association a organisé la course scolaire de la fête de la châtaigne pour les élèves de CE2, CM1, CM2. Les géants lewardois ont accueilli les enfants et le CAL a offert le goûter aux participants.

En octobre, l'Amicale laïque a été première dans le Nord à accueillir l'exposition photographique Robert Doisneau. La société photo ciné de Douai a affiché également pour l'occasion une trentaine de photos. Les élèves de l'école Salengro ont bénéficié d'une visite guidée. 150 visiteurs sont venus admirer l'exposition.

L'Amicale s'est également investie dans la mise en place du marché de Noël et dans la proposition d'un repas.

Monsieur Joseph Gullo, trésorier, a présenté le bilan financier qui a souligné l'excellence de la gestion. Il a souligné qu'à ce jour, l'amicale a toujours pu répondre aux sollicitations des écoles.

Madame Delmaire, adjointe au maire, a eu des mots de soutien aux activités de l'Amicale.

La réunion s'est conclue par l'intervention de **Monsieur Jean-Pierre Delcambre, président de la fédération douaisienne des associations laïques**, qui a présenté le rôle de la fédération qui œuvre pour le rayonnement de l'école publique.

Javelots les Sangliers

Le 10 février, les passionnés de ce jeu se sont rassemblés autour de leur président M. Francis Ménard, salle Edouard Pot, en présence de M. le Maire et de nombreux élus.

Après une minute de silence observée en mémoire des adhérents disparus, M. Ménard a rappelé les difficultés vécues en raison de la pandémie au cours de ces dernières années.



Le club doit beaucoup aux anciens qui ont bâti le local, inauguré le 2 octobre 1982, en partenariat avec la municipalité. La pratique sportive du javelot permet de créer des liens de camaraderie et même d'amitié entre les joueurs. Un jeu électronique de fléchettes est venu élargir la palette des jeux d'adresse offerts aux adhérents.

M. Lucien Ménard a présenté le rapport de trésorerie.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau est élu dont le président M. Francis Ménard, le secrétaire M. Jean-Claude Dubrunquez, le trésorier M. Lucien Ménard.

M. le Maire Alain Bruneel a félicité le président pour son dévouement à faire perdurer l'activité et a souligné l'attachement de la municipalité au club.

Société de chasse

La vieille dame, créée en 1946, a réuni un public important dont de nombreux élus pour une assemblée générale empreinte d'émotion.

M. Bruno Poulain, président, a rappelé la liste des activités « hors chasse » de l'association : brocante du 14 juillet, loto, participation à l'opération « Hauts de France propres » en partenariat avec la municipalité.

Il a remercié la municipalité de l'aide apportée pour que les événements festifs se déroulent dans de bonnes conditions.

Il a remercié particulièrement M. Rollos, conseiller municipal, qui est venu prêter main forte à 4 h 30 du matin le jour de la brocante.

Un comptage du gibier se déroulera le 19 mars. Le public intéressé peut y participer. Rendez-vous à 8h30 rue de Monchecourt (ancien garage Fauquette).



Monsieur Pierre-Marie Christophe, trésorier, a présenté le rapport financier positif de l'association.

Monsieur Poulain a fait l'éloge de Monsieur Christophe, trésorier, qui quitte l'association à 84 ans. Il a rempli la fonction durant 46 ans.

Des cadeaux mérités ont été remis à Monsieur Christophe sous les applaudissements nourris d'un public ému.

Monsieur Alain Bruneel, maire, a félicité chaudement le récipiendaire, le président et le bureau pour la bonne tenue de l'association.

Monsieur Charles Beauchamp, conseiller départemental, a souligné son attachement à la culture cynégétique qui sait protéger le gibier, réguler les nuisibles.

Le bureau a été renouvelé. M. Bruno Poulain demeure président, M. Pascal George secrétaire et M. Michel Di Paolo prend la fonction de trésorier.

Du côté des associations

USL Gymnastique

Le dimanche 5 février, 90 gymnastes de l'Union Sportive Lewardoise ont participé à leur première compétition interne de la saison.

Petites et grandes se sont impliquées à présenter de très beaux mouvements gymniques. Cette compétition qui a été une première pour certaines, une remise en route pour d'autres laisse présager une excellente saison sportive. Félicitations à toutes les gymnastes et aux bénévoles sans qui ce genre d'événements ne pourraient avoir lieu.

Prochaine compétition : **le dimanche 12 mars** à Lewarde. L'USL accueillera les associations de Neuville-St-Remy, Bruille-St-Amand et Feignies. Cela concernera les gymnastes de 11 ans et plus.

Les 6-10 ans, quant à elles, ont rendez-vous à Neuville-St-Remy **le dimanche 19 mars**.



Un Lewardois en or

M. Christian Fargeas a reçu la médaille d'or de la fédération française de natation des mains de M. Francis Luyce, son ex-président. Cette médaille récompense le parcours exemplaire de ce Lewardois qui, nageur à 6 ans, s'est passionné pour le water-polo. Né à Paris, il a intégré des équipes du cru et par le hasard d'une première nomination de professeur d'EPS, en 1983, au collège Léo Lagrange d'Aniche s'est ensuite établi avec sa famille à Lewarde.

Il a participé à développer le haut niveau poloïste au club des Francs Nageurs Douaisiens.



Depuis peu en retraite, M. Fargeas a été directeur technique de la ligue des Hauts-de-France de natation. Il a été entraîneur de l'équipe de France féminine, entraîneur adjoint de l'équipe de France masculine, sélectionneur des jeunes des équipes de France.

Il s'est impliqué à Lewarde, village dont il est tombé amoureux. Il a aidé au développement de projets scolaires et a été d'une aide précieuse dans le dédale administratif pour les associations sportives locales à la recherche de subventions.

Il est, aujourd'hui, trésorier de la confrérie du clos Saint-Rémi.

La municipalité adresse au récipiendaire toutes ses félicitations et est heureuse de compter parmi ses administrés un homme qui a tant donné au monde sportif et associatif... et qui poursuit ses engagements.

Harmonie Municipale

Le 12 mars, de 8 h à 13 h, vide grenier organisé par l'harmonie municipale à la salle des fêtes.

Renseignements et réservations pour les emplacements au 07 82 21 48 81.
5 € la table de 1,80 m

Clos Saint Rémi

Le 18 mars à 19 h 30, à l'initiative de la confrérie du Clos Saint Rémi, salle des fêtes, repas dansant animé par Miguel Barré.

Menu: couscous royal, fromage, tarte, café pour une participation de 18 € par personne (12 € enfant de moins de 12 ans).

Les bénéfices seront destinés à renouveler les pieds de vigne.

Réservations auprès de M. Guénez 03 27 96 40 18, M. Mazingue 03 27 88 07 04, M. Carlier 06 61 42 02 72



DIMANCHE
12 MARS 2023
Salle des fêtes
H. Martel
de 8 h à 13 h

Petite restauration
et
Buvette sur place

Renseignements
et réservation
au
07 82 21 48 81

5€ la table
(1,80 m)

Avec le soutien du
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
AUX ASSOCIATIONS

VIDE
GRENIERS
LEWARDE

EN INTERIEUR



Organisé par
l'Harmonie Municipale
de Lewarde



Ne pas jeter sur la voie publique

Randonnée

Le 26 février, une randonnée pédestre/marche nordique est organisée à 10 h au départ du Bois de Lewarde.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Nous regrettons le manque d'ambition du gouvernement qui ne répond pas de façon concrète, franche et massive aux défis environnementaux qui nous préoccupent.

L'action réparatrice en faveur du climat est bien timide, la prolifération de la matière plastique source essentielle avec les mégots de la pollution des océans ne se tarit pas à la source...

Pourtant, faut-il se décourager et ne plus agir ?

La prise de conscience par les habitants que notre planète est en danger est un enjeu essentiel afin qu'à son niveau chaque citoyen s'approprie le devoir d'agir.

La municipalité souhaite toujours engager la population dans une dynamique, celle de la citoyenneté active qui peut renverser des montagnes. La participation des citoyens aux gestes de protection environnementale est primordiale pour assurer un avenir souriant à la jeune génération.

La municipalité a obtenu le label du SIAVED « commune zéro déchets ». C'est une récompense collective récompensant les efforts accomplis en faveur de l'environnement et plus précisément dans le domaine des déchets.

Pour qu'une politique de diminution des déchets soit efficace, il faut de toute évidence que chacune et chacun s'engage à les limiter.

Comment ?

Prenez de bonnes décisions.

Le catalogue ci-dessous énumère une ou plusieurs actions qu'il vous est possible d'appliquer pour que nous avançons tous ensemble. Ce sont quelques petits gestes qui permettent de limiter la production de déchets. Il ne s'agit pas de vouloir être exemplaire sur tout, mais de s'engager pas à pas.

Nous vous proposons à votre rythme par exemple de :

Privilégier les produits en vrac ou dans de grands contenants, les sacs réutilisables, ne pas acheter d'eau en bouteille (surtout plastique)- Eviter les produits jetables comme la vaisselle en plastique- Regarder plus loin que la date de péremption - Utiliser l'eau de pluie - Etre éco-responsable en cuisine- Dire stop aux emballages plastiques- Refuser la publicité- Fabriquer ses produits ménagers- Acheter utile- Privilégier la seconde main- Réutiliser ce qu'il y a dans l'armoire- Garder ses équipements informatique le plus longtemps possible et s'assurer du bon recyclage de ces équipements - Trier, recycler.

Les 18 et 19 mars, chacun est invité à apporter sa pierre à la lutte contre les déchets en participant collectivement au grand nettoyage du village et de la nature environnante.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Janvier s'est achevé avec les traditionnelles présentations des vœux.

Nous saluons le choix de la municipalité d'avoir fait travailler les commerçants Lewardois pour la cérémonie des vœux. Nous avons soumis l'idée dans nos interventions.

Cette cérémonie qui devait réunir "des personnalités" se sera tenue sans la présence de Mr le Sous-Préfet et avec un nombre restreint d'élus locaux. Preuve que Lewarde est isolée des autres communes.

Aucun mots ou pensées n'auront été dites par le nouveau maire pour Mr Michalak qui a démissionné de ses mandats pour raisons de santé